



## REGLEMENT KAYAK COUSERANS CONTEST SAMEDI 4 MAI 2019

### Programme de course

Vendredi 3 mai de 14h à 20h et Samedi 4 mai de 10h à 11h30: prise des dossards sur la place de Seix

Samedi 4 mai : Cors gorge du haut (classe V)  
13h : vérification des équipements et briefing.  
13h30 : départ première manche avec un départ toutes les minutes  
15h : départ seconde manche avec départ toutes les minutes



### Équipement et sécurité

Chaque pagayeur devra avoir le matériel suivant pour prendre le départ.  
L'organisation se réserve le droit de refuser le départ en cas de manquement.

- kayak en plastique ou en fibre de type creek boat ne dépassant pas 2,75 m, avec des chandelles et des réserves de flottabilité à l'avant et à l'arrière, des bosses en état, un cale pieds obstruant tout passage vers l'avant du kayak.
- combinaison néoprène ou étanche, chaussures fermées en bon état
- casque conforme à la norme EN1385 et protégeant les oreilles (casque intégral recommandé)
- gilet de sauvetage conforme à la norme EN393 avec harnais et leash largables.
- corde de sécurité
- couteau de sécurité
- coudières (conseillées non obligatoire)

L'organisation prévoit la mise en place de sécu sur les rapides difficiles.



### Haut Couserans Kayak Club

Base Nautique 09140 SEIX

Tél. : 05.61.66.62.76

[hckc@orange.fr](mailto:hckc@orange.fr)

Assurance : MAIF n° 2 225 346 N – Club FFCK 0910

Agrément Jeunesse et Sport n° 09S 337 – Siret n° 429 523 921



## Conditions d'inscription

- être âgé d'au moins 18 ans. Sinon une décharge parentale devra être fournie.
- avoir une licence FFCK. Sinon il y a possibilité de prendre une licence « journée 2 euros en supplément » sur présentation d'un certificat médical (formulaire à imprimer et à faire remplir par le médecin).
- avoir le matériel nécessaire (voir « Équipement et Sécurité »)
- une descente de repérage obligatoire doit être effectuée par chaque participant au plus tard 2h avant le départ de la course.

## Conditions de course

En fonction des niveaux d'eau l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, voire d'annuler la course.

La course est un sprint chronométré sur la gorge. La première manche est une course de qualification.

Après cette manche de qualification, les 30 premiers sont qualifiés pour la manche finale.

Le meilleur de la finale remporte la course du kayak Couserans Contest.

## Récompense

Les récompenses se feront en price money :

- première place : 300 €
- deuxième place : 200€
- troisième place : 100€

La remise des prix aura lieu sur la place du village de Seix le 4 mai à 20h30.

## Formalités d'inscription

La pré-inscription, de 7€ par participant, se fait par voie postale ou bien par mail ([hckc@orange.fr](mailto:hckc@orange.fr)) avant le 19 avril 2018.

L'inscription sur place est à 10 €.

La confirmation des inscriptions aura lieu lors de la remise des dossards.

Nous invitons les participants à venir le plus tôt possible afin pour faciliter la confirmation des inscriptions.

Merci d'avance.

Attention de nombre d'inscription est limité à 60 participants.

Vous devrez amener avec vous :

- licence ou certificat médical
- fiche inscription et le règlement du Couserans Contest

## Fiche d'Inscription Couserans Contest - 4 mai 2019

Nom : ..... Prénom : ..... Age : .....ans.  
Adresse : .....  
Téléphone : ...../...../...../...../..... Mail : .....  
N° de licence : ..... Ou je prendrai une licence journée en présentant un  
certificat médical.

Je reconnais avoir lu et accepté le règlement du Couserans Contest, être un pagayeur expérimenté pratiquant régulièrement la rivière en classe IV/V, avoir conscience des risques physiques que présente la course Couserans Contest

Date : .....  
Nom : .....  
Prénom : .....

Signature

Joindre aussi : le règlement signé un chèque de 7€ à l'ordre Haut Couserans Kayak Club (HCKC) ainsi que le certificat médical si nécessaire.

Adresse d'envoi :  
Haut Couserans Kayak Club Base Nautique 09140 SEIX



### Haut Couserans Kayak Club

Base Nautique 09140 SEIX

Tél. : 05.61.66.62.76

[hckc@orange.fr](mailto:hckc@orange.fr)

Assurance : MAIF n° 2 225 346 N – Club FFCK 0910

Agrément Jeunesse et Sport n° 09S 337 – Siret n° 429 523 921

